



# GT SIAé Fidélisation - attractivité

du 08 novembre 2023

Le Groupe de Travail Fidélisation - attractivité du SIAé s'est déroulé le 8 novembre à Arcueil et a été animé par Laurent Trottet, sous-directeur RH du SIAé.

La délégation **Force Ouvrière FO** était composée de Jean-Christophe Cantegril (Clermont-Ferrand), Nadine Carré-Tea (Bordeaux).

## ■ Préambule

Au vu des difficultés auxquelles le SIAé est confronté, dans un contexte interministériel contraint, la direction du SIAé a souhaité que des échanges aient lieu en complément des deux réunions annuelles où se retrouvent représentants du personnel et représentants de la direction.

Les représentants **FO** étaient bien conscients au départ, que dans le contexte actuel où insuffisamment de leviers de rémunération sont à la main de la direction du SIAé voire de la DRH-MD, nos échanges ne pourraient porter que sur des mesures limitées.

Le fait est que certains sujets évoqués par **FO** il y a quelques années ont été repris par le SIAé. **FO** refuse de faire de la co-gestion, mais cela ne nous empêche pas d'être force de proposition.

Lors des échanges qui ont lieu dans le cadre du GT attractivité / fidélisation, nos représentants apportent leur expérience du terrain, leur connaissance du milieu industriel étatique, attirent l'attention sur les effets potentiels négatifs que pourraient entraîner certains projets...

## ■ Reprise d'ancienneté

Lors de la réunion du 8 novembre, l'ordre du jour portait sur des mesures de reprise d'ancienneté pour les OE dont les modalités d'application sont en cours de rédaction et qui entraînent la nécessité de mettre en œuvre des mesures complémentaires pour les OE qui pourraient être écartés du bénéfice du dispositif.

## ■ Evolution des essais de recrutement

Les échanges ont eu également lieu sur les essais de recrutement (faut-il simplifier les essais pour les apprentis, les ATMD ou ASC voulant devenir OE, les militaires ?).

## ■ Formations qualifiantes

Un autre échange a porté sur le développement des formations qualifiantes. **FO** a attiré l'attention sur la nécessité de faire bénéficier de ce dispositif dans tous les AIA, et de réfléchir à la possibilité de construire des formations pouvant être considérées comme qualifiantes.

Enfin ne faut-il pas prendre en compte aujourd'hui l'évolution des formations initiales et des pratiques alors qu'il est de plus en plus question de mentions complémentaires et non plus seulement de bac pro.

**Autre sujet** : la modulation de la prime de rendement. Pour **FO** donner plus à l'un signifie donner moins à l'autre, les représentants **FO** ne cautionneront pas un tel dispositif.

## ■ Prime au recrutement - de fidélisation

Comment attirer de potentiels candidats ouvriers de l'Etat ? La DRH-MD réfléchit à un dispositif de prime à l'embauche pour les professions en tension... Mais il faut également pouvoir fidéliser. Des dispositifs existent dans la fonction publique territoriale pour les secteurs et les métiers en tension. Peut-on les décliner au SIAé ?



## CONCLUSION

Si l'ordre du jour portait principalement sur les ouvriers de l'Etat, toujours très impactés par les démissions, **FO** a rappelé qu'il ne fallait pas oublier les autres catégories d'agents : les fonctionnaires, les ICT-TCT, les contractuels...

L'actualité met en avant les ICT-TCT inquiets de ce que va donner le système de classification des postes si l'enveloppe financière consacrée aux leviers d'amélioration salariale n'est pas suffisante, car la situation dans quelques années serait alors plus dégradée qu'aujourd'hui.

Côté fonctionnaires techniques, le recrutement au SIAé se fait aujourd'hui essentiellement en TSEF2. Mais quelles perspectives salariales pour ces techniciens et techniciennes qui vont se retrouver à l'indice sommital au bout d'une quinzaine d'années au SIAé ?

Quant aux catégories C, notamment dans les fonctions administratives la situation est encore plus préoccupante. Une évolution salariale de plus en plus réduite, de l'expertise insuffisamment reconnue... le sentiment d'être les oubliés et les oubliées du SIAé...

**Force Ouvrière**  ne peut l'accepter !

Paris, le 10/11/2023

